



# Compte rendu de la commission

## Coquille Saint Jacques

Caen, 14 février 2020

Titulaires de la commission CSJ	Structure	Autres personnes	Structure
Dimitri ROGOFF	Président CRPMEM de Normandie	Olivier EUDES	Criée de Port en Bessin
Franck ENAULT	Président de la commission CSJ	Nicolas PIZANO	DDTM Seine Maritime
Lionel BOTTIN	CDPMEM 14 Vice-Président commission CSJ 14	Muriel ROUYER	DIRM MEMN
Ulrick COMTESSE	Vice-Président commission CSJ 76	Anaïs MEUDEC	DIRM MEMN
Olivier BODERE	FROMNORD	Céline HAMON	CDPM 14
Alexis BOTTIN	Trouville	Fanchon VARENNE	CRPM N
Yohann CORDIER	Grandcamp	Xavier TETARD	CRPM N
Franck GUADEBOIS	Honfleur	Catherine PAUL	CRPM N
Alexandre GUEDON	Dieppe	Sonia MULLER	CRPM N
Xavier HAUCHARD	Dieppe	Mathieu VIMARD	OPN
Romain LANELE	St Vaast	Arnaud MANNER	NFM
Yoan LECARDONNEL	Dieppe	Christophe RADENNE	FROMNORD
Jean-Philippe LEDAMOISEL	Le Havre	Jonathan MARIE	Armateur Port en Bessin
Pascal SIMON	Navire YAKA		
Manuel EVRARD	OPN		
Philippe LEMESLE	Navire LA NOUNOUTE	<b>Excusés</b>	
Ludovic RABASSE	Navire	Hugo Carpentier	DDTM Calvados
		Géraldine LAISNE	CRPM N Antenne Est Cot
		Stéphane HEBERT	Honfleur
		Gonzague DELAMAERE	Criée de Dieppe

A l'ordre du jour :

- 1) Point sur la campagne en cours : état des données de production, cours de la coquille, valorisation
- 2) Mise en œuvre de l'audit sur « gouvernance CSJ » : Perspectives et mise en place de groupes de travail spécifiques dont :

**CRPMEM de Normandie**

Siège administratif : 9 quai L. Collins 50100 Cherbourg 02.33.44.35.82  
contact@comite-peches-normandie.fr

- méthode pour détermination horaires de campagne
- calendrier dès le début des campagnes
- Enregistrement via points de débarques et gestion de ces points
- Création d'un tableau de bord de pilotage des campagnes (déclarations, stats criées – OP – CRP, Télécapêche, Visiomer,...) / suivi d'un TAC

- 3) Date de fermeture du gisement de la Baie de Seine et horaires pour la fin de campagne
- 4) Accords de cohabitation
- 5) Questions diverses : contingents bande côtière

En introduction, Mr Rogoff accueille les participants en indiquant que ce sera la dernière commission coquille Saint-Jacques pour la campagne 2019/2020.

Il fait un point sur le Brexit. Suite à la sortie des UK depuis le 30 janvier, et bien que les discussions étaient engagées depuis 2 ans avec Guernesey, le CRPM a été informé que les navires français n'avaient plus d'accès aux eaux des 6/12 milles de Guernesey.

Aujourd'hui, en période de transition, des autorisations ont été délivrées pour ce secteur. Elles ne sont valables que jusqu'à la fin de l'année.

Pour la coquille, un projet de recommandation conjointe qui concerne le sud de la ligne Barfleur/Antifer est toujours en cours. La question de l'accès en Manche est pour les coquilles devra encore être traitée cette année.

## 1) Point sur la campagne en cours : état des données de production, cours de la coquille, valorisation

### a) Etat des données de production

Les données SACROIS ne sont pas encore disponibles. Seules les données des adhérents aux OP sont présentées :

- OPN : cela concerne l'ensemble des données des adhérents : 7 206 t
- FROMNORD : 1 926 t : ce ne sont que les données de ventes en criée. Les productions plus basses que l'année passée s'expliquent par une moins bonne météo cette année mais aussi par une ouverture de la Baie plus tardive et un gisement en seine Maritime moins fructueux.

9132 tonnes jusqu'à fin janvier. Sur les mois de décembre et janvier, ce sont environ 7000 tonnes qui peuvent être quasiment toutes allouées au gisement de la Baie de Seine.

La présentation complète de l'OPN est annexée au présent document.

- ➔ Les données sont disparates et incomplètes. Pour améliorer la gestion et connaître les productions en temps réel (ou presque), il faudrait développer un système d'enregistrement auquel le CRPM aurait accès. Les membres de la commission sont opposés à rajouter un nouveau dispositif.

### b) Cours de la coquille

Malgré les inquiétudes de début de campagne suite aux prix très bas de l'année passée, les cours se sont maintenus jusqu'à fin décembre. Les retraits ont été très faibles également cette année. La chute des prix en janvier peut probablement s'expliquer par la diminution des ventes directes et le retour de l'approvisionnement en criée. Les consommateurs s'approvisionnent en direct avant les fêtes. Réduire les apports au cours de la semaine du nouvel an paraît logique pour l'année prochaine.

Un des membres se félicite de la saison passée et de la décision de repousser l'ouverture à début décembre. Il s'interroge aussi de l'éventuelle gestion par un TAC et de son adéquation avec le marché. La gestion par un TAC peut être envisagée de différentes façons. Ce TAC peut être accompagné d'un système de limitation individuel par jour et par navire (système de quota actuel).

- c) Valorisation (présentation de Normandie Fraicheur mer)
  - Label Rouge : le volume débarqués cette année est d'environ 400 t avec des valorisations qui peuvent atteindre presque 40 cts (volumes les plus importants sur Fécamp). Le LR n'est possible que pour les ventes en criée car il suit un cahier des charges et nécessite des contrôles possibles uniquement pour des passages sous criée. En revanche, le Label Rouge est aussi un appel aux journalistes pour accroître la notoriété de la CSJ de Normandie.
  - NFM souhaite travailler sur une IGP qui sera plus large que le LR puisqu'il n'y a pas d'obligation de passage en criée. Mais, pour pouvoir accéder à l'IGP Normandie, il faut accroître la notoriété ce qui peut s'avérer être une longue démarche.
  - La grande débarque : à l'origine, il s'agissait de communiquer en début de campagne. Cette année, c'est sur 107 sites pendant 2 semaines que s'est développée cette manifestation. Elle sera élargie à une région supplémentaire l'année prochaine. L'opération a été financée par la région, les OP, le CRPM, le CDPM.

## Mise en œuvre de l'audit sur « gouvernance CSJ » : Perspectives et mise en place de groupes de travail spécifiques :

Une synthèse des actions à mener à court et long terme a été réalisée et a permis de mettre en évidence la nécessité de définir des groupes de travail :

- Pilotage de campagne : à réunir au courant de l'été
- Point de débarques ; sur ce sujet, ce sont les services de l'état qui seront sollicités pour réaliser un travail de recensement
- Tableau de bord : ce groupe de travail réunira les détenteurs de données pour permettre un partage des indicateurs.
- En transversal : communication, valorisation, interprofession et reconnaissance du box

Un groupe de travail sur les horaires pourra être intégré dans le pilotage de la campagne. L'avis des Op semble sous dimensionné et les consultations de la commission coquille ne sont pas vraiment pertinentes.

Un des membres fait remarquer qu'il manque, au sein de ces groupes de travail, la segmentation VII d et VII e. En commission nationale, le président déplore qu'il n'y ait pas eu de vote consensuel sur cette proposition. Il regrette aussi le refus de suppression de la commission interrégionale et le manque de soutien de certains acteurs de Normandie.

- Il conviendra donc de mieux définir le périmètre de la commission et de la commission interrégionale.

## Date de fermeture du gisement de la Baie de Seine et horaires pour la fin de campagne

Après avoir souligné l'importance de conserver un reliquat important, une seule date ressort de la discussion :

- Fermeture de la Baie de Seine le 19 mars
- Durée de pêche : 3h30 jusqu'au 27 février  
4 h à partir de début mars jusqu'au 19.

Un des membres demande à privilégier les marées du matin au lieu de « redoubler » la marée au cours d'une même semaine. Cette demande ne fait pas l'unanimité.

## Accords de cohabitation

Le prolongement de la campagne coquille Saint-Jacques en Baie de Seine au mois de mars nécessite de prendre en compte l'activité des arts dormants et principalement des bulotiers qui, en général, à cette époque, rentrent dans la Baie.

Aussi, des propositions ont été élaborées, issue d'un groupe de travail « cohabitation » réuni à Grandcamp :

- Fermeture de la zone G aux arts traînants devant St Vaast la Hougue : cette proposition est acceptée à l'unanimité
- Une autre zone de fermeture aux arts traînants (zone (D) jouxtant les 12 milles au large de Grandcamp) a été proposée mais n'a pas été acceptée par les membres présents.
- Une nouvelle zone est en cours de définition dans la zone sanitaire n°3 actuellement fermée aux coquillards

## Questions diverses

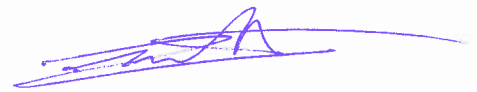
### a) Maillage

Au cours des discussions ont été rappelées les décisions validées en commission nationale que sont :

- Maillage des anneaux de dragues à 97 mm au 1<sup>er</sup> octobre 2020 en VII d (Manche Est) et au 1<sup>er</sup> octobre 2021 en VII e (Manche ouest)

- Maillage de l'alèse à 140 mm minimum, une tolérance sera demandée en fonction du matériau et de sa stabilité.
  
- b) Le bilan des contingents de licences sur le gisement bande côtière est présenté. Le contingent d'une des régions n'est pas atteint et compte tenu de la pression de pêche sur ce secteur, il faudrait le diminuer. Les membres présents souhaiteraient que ces licences disponibles soient dispatchées sur les quartiers maritimes qui manquent de place.
- Une réflexion signale que le problème est probablement mal posé et qu'il faut repenser les délimitations du gisement.

Le Président de la commission



Franck ENAULT

